

Plan d'urbanisme de
Saint-Jean

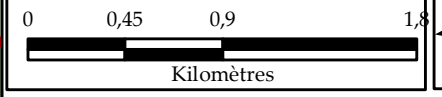
Le réseau cyclable projeté
de la municipalité

Annexe 1 - Carte 5

Légende

- ■ ■ ■ Accotement
- ■ ■ ■ Chaussée partagée
- ■ ■ ■ Site propre ou accotement
- Réseau routier
- ▭ Limites municipales
- ▭ MRC de L'Île-d'Orléans
- ▭ MRC limitrophes
- Cours d'eau

1:35 000



Sources : Municipalité de Saint-Jean,
© Gouvernement du Québec
Projection cartographique: MTM Zone 7 NAD83

MODIFICATIONS	No	Règlement no	Adopté le	Entrée en vigueur le

Règlement numéro 2021-379
Adopté par le Conseil de la
municipalité de Saint-Jean 30 Août 2021
En vigueur le 12 Novembre 2021

Chantal Daigle
Directrice générale

Jean-Claude Pouliot
Maire

